

Chiffres clés d'une caisse de retraite

Taux de couverture, taux de conversion et taux d'intérêt: ce sont probablement les chiffres clés les plus connus d'une caisse de retraite. Bien sûr, ces valeurs sont importantes, mais prises isolément, elles ne veulent pas dire grand-chose. C'est pourquoi une analyse approfondie d'une caisse de retraite doit reposer sur une base plus large.

Taux de couverture

Le taux de couverture indique dans quelle mesure les promesses de prestations d'une caisse de retraite sont couvertes par des actifs. Un taux de couverture de 110 % signifie donc que la caisse est stable et que plus de 100 % des obligations futures sont couvertes. Mais comment les obligations futures sont-elles calculées? Par exemple, si un versement de 100 CHF à verser dans 10 ans est escompté à 1,5 %, alors 86,15 CHF doivent être sécurisés aujourd'hui. Toutefois, si une caisse de retraite applique un taux d'intérêt technique de 2,5 %, seuls 78,10 CHF doivent être mis à disposition. Deux caisses de retraite ayant le même taux de couverture peuvent donc malgré tout avoir une solvabilité différente.



D'autres critères de qualité importants qui influencent le taux de couverture sont, par exemple, la table de mortalité imputée. Vous trouverez ici les tables générationnelles et les tables périodiques. La table générationnelle prend en compte l'augmentation de l'espérance de vie. Aussi, les gens vivent plus longtemps dans cette représentation que dans la table périodique. Voici un autre exemple ; si une caisse de pension applique un taux technique de 1,5 % et doit garantir une pension annuelle de 100 CHF pendant 22 ans, alors cette caisse doit garantir un capital de 1 890 CHF. Si, en revanche, on calcule sur 24 ans, alors 2 033 CHF sont déjà nécessaires.

Le troisième facteur important est le rapport entre les assurés actifs et les bénéficiaires de pensions de vieillesse. C'est d'autant plus important que les retraités bénéficient d'une pension pratiquement garantie. En d'autres termes, si une fondation LPP réduit le taux d'intérêt technique, elle doit financer les intérêts futurs non perçus par les retraités actuels en raison de la réduction, faute de quoi les retraites futures diminueraient. Comme la fondation ne dispose pas de fortune propre, elle devra recourir d'une manière ou d'une autre à des assurés actifs. C'est ce qu'on appelle les pertes de rentes ou simplement la redistribution. C'est pourquoi, par le passé, les assurés des caisses ayant une forte proportion de retraités ont été plus fortement touchés par la redistribution et ont dû passer à la caisse de manière disproportionnée.

Taux de conversion

Le taux de conversion révèle la part de l'avoir de prévoyance existant qui sera converti en rente au moment du départ à la retraite. Un taux de conversion de 5,5 % donne lieu à une retraite annuelle de 5 500 CHF pour des actifs de 100 000 CHF.

Il existe en principe deux modèles de taux de conversion différents: le taux de conversion fractionné et le taux de conversion enveloppant. Avec le modèle fractionné, l'avoir obligatoire doit, conformément à la loi, être rémunéré à 6,8 %. Ce taux étant mathématiquement trop élevé, la part surobligatoire est généralement payée à un taux très bas (par exemple 4 %), ce qui offre à la fondation une possibilité de compensation.

Dans le modèle enveloppant, en revanche, la totalité du capital est converti en rente au même taux de conversion (par exemple 5 %). Afin de respecter la loi, il existe un compte témoin avec les prestations minimales obligatoires. La valeur la plus élevée est appliquée. Le modèle fractionné a tendance à être meilleur pour les assurés dont le revenu est proche des prestations minimales LPP, tandis que le modèle enveloppant tend à être meilleur pour les assurés au revenu plus élevé.

La question de savoir si un taux de conversion élevé constitue un avantage dépend entièrement de la situation initiale de chaque assuré. Pour une personne âgée qui souhaite prendre sa retraite, un taux de conversion élevé est sans aucun doute crucial.

Toutefois, plus la date de départ à la retraite est éloignée, plus il est intéressant d'avoir un taux de conversion bas, car l'effet d'une redistribution indésirable est bien moindre.

Intérêts

Le taux d'intérêt accordé dans le passé constitue également un indicateur important. Il s'agit cependant d'une observation du passé qui ne garantit pas que cela se passera de la même manière à l'avenir. Néanmoins, un taux d'intérêt élevé tend à indiquer que la caisse est saine avec, en moyenne, des pertes de rentes plus faibles et une marge de manœuvre généralement plus élevée dans le choix des placements. Une analyse de la stratégie de placement est également utile afin de pouvoir évaluer le potentiel de rendement futur de la fondation. Une fondation qui dispose de peu de marge de manœuvre et qui est investie en grande partie dans des obligations ne sera probablement pas en mesure d'obtenir des rendements attractifs à l'avenir.

Coûts

Bien entendu, les coûts sont également un indicateur important. Les prestations liées aux risques constituent le poste de dépenses le plus important. Le législateur prescrit que les personnes doivent consacrer au moins 4 % du total de leurs primes à la couverture des risques, tels que le décès et l'invalidité, avant d'atteindre l'âge de référence. Cela comprend à la fois les prestations de retraite et les prestations en capital. Les coûts restants sont les frais administratifs pour le suivi des assurés et la gestion de fortune.

En résumé

Comparer les caisses de retraite sur la base de chiffres clés n'est pas chose aisée et nécessite souvent une bonne compréhension du fonctionnement des caisses de retraite. De nombreux autres facteurs sont également importants, tels que les plans de placement disponibles, les possibilités de placement ou un éventuel statut d'association. Selon la situation de chacun, des points réglementaires tels que la possibilité de désigner des bénéficiaires appropriés, le remboursement des rachats en cas de décès, etc. peuvent également être des critères de décision importants. Étant donné que pour de nombreux médecins, la LPP représente, après le logement, le plus grand instrument de placement, un choix mûrement réfléchi de la bonne fondation est absolument crucial.

FMH Services (Insurance)
Roth Gyga & Partner AG*
Moosstrasse 2
3073 Gümligen
Téléphone 031 959 50 00
mail@fmhinsurance.ch
www.fmhinsurance.ch

*Roth Gyga & Partner AG est un partenaire juridiquement et économiquement indépendant recommandé par la coopérative FMH Services.